

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis no 7/13 Bourgeoisie d'honneur à titre posthume à Monsieur Franck Jotterand

Au conseil communal d'Aubonne,
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le 7 juin à la Maison de Ville d'Aubonne. Elle était composée de Mmes Anne-Marie Piguet, Pauline Rahmani, M. Olivier Burnet, de Mme Claudia Bobst et M. Patrick Schneiter, suppléants, qui ont été intégrés à la commission, ainsi que de la soussignée rapporteuse.

M. Patrick Berger, membre, était excusé.

A participé à la séance, Mme la municipale Gisèle Burnet.

La commission la remercie pour sa disponibilité et pour toutes les informations utiles fournies pour l'élaboration de ce rapport.

1) Introduction :

La Ville d'Aubonne souhaite honorer à titre posthume Franck Jotterand : journaliste et rédacteur en chef de la Gazette littéraire pendant plus de vingt ans. Outre ses activités de journaliste, Franck Jotterand était un passionné de culture au sens large : théâtre, cinéma, comédie musicale, danse contemporaine et musique. Il a été le créateur du festival de la Côte. Barbacane en est le prolongement et reste aujourd'hui l'une des traces de l'apport culturel de Franck Jotterand à sa ville natale. Comme nous le verrons au cours de ce rapport, son legs et son apport à la région vont bien au-delà de ce festival. L'expression de la reconnaissance d'Aubonne peut se manifester sous la forme de l'octroi de la bourgeoisie d'honneur conformément aux dispositions de la loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV).

Le Grand Conseil du Canton de Vaud décrète art.46 : *Le Conseil communal ou général peut accorder la bourgeoisie d'honneur à une personne qui a rendu des services importants à la Suisse, ou canton ou à la commune, ou qui s'est distinguée par des mérites exceptionnels.*

La Loi sur le droit de cité vaudois précise, à son art. 47, que :

- *le droit de cité d'honneur et la bourgeoisie d'honneur sont personnels et intransmissibles. Ils n'ont pas les effets d'une naturalisation et ne sont pas inscrits dans les registres de l'état civil.*

- *Le droit de cité d'honneur ne confère pas la bourgeoisie d'une commune. La bourgeoisie d'honneur ne confère pas le droit de cité vaudois.*

Relevons ici que la Ville d'Aubonne n'a conféré la bourgeoisie d'honneur de la Ville qu'à Monsieur Paul Nerfin et à son épouse en 1950.

2) Franck Jotterand, quelques repères chronologiques:

Monsieur Franck Jotterand est né le 28 janvier 1923 à Aubonne. Il obtient une licence en Lettres à Lausanne (français, anglais, allemand et histoire moderne) et rejoint la Société des Belles-Lettres durant ses études.

En 1946, il écrit son premier article dans la Gazette de Lausanne, il devient responsable des rubriques littéraires en 1953, passant ainsi du statut de collaborateur à celui de rédacteur fixe et sera rédacteur en chef à partir de 1962.

En 1955, il lance la Fête des Vignerons de La Côte dont il signe à la fois le texte et la musique. Suivront cinq livres dont, notamment, « Soldats de Papier » en 1960, « J'aime le Cinéma » en 1961 et « Nouveau Théâtre » américain en 1970.

En 1967, Franck Jotterand est l'initiateur des *Entretiens d'Aubonne* qui rassemblent créateurs et artistes de toute la Suisse romande pour des réflexions autour d'une politique culturelle globale. Leurs conclusions sont transmises au Conseil fédéral et à Pro Helvetia. Deux ans plus tard en 1969, suite à ces *Entretiens d'Aubonne* et à des actions identiques en Suisse allemande, la Commission Clottu est nommée par la Confédération - une Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle Suisse - dont Franck Jotterand est l'un des vingt-deux membres initiaux.

En 1975 il est nommé à la tête du Théâtre de Vidy.

Dès 1974 il siège au Conseil communal d'Aubonne.

En 1981, Franck Jotterand est victime d'un grave accident de voiture. Son activité professionnelle s'arrête. Le 13 septembre 2000, il décède à Bière.

3) Saluons un journaliste Aubonnois aux multiples talents :

Le parcours de vie éclectique et engagé de Franck Jotterand peut se résumer par plusieurs apports majeurs:

- Premièrement, sa production en tant que journaliste et écrivain a été de première importance dans le monde culturel romand des années 1950-1980 et marque aujourd'hui encore le paysage intellectuel suisse, parce que ses écrits possédaient l'audace, l'humour et l'anticonformisme nécessaires aux passages des décennies. Dans

un livre à peine sorti de presse¹, son auteur Daniel Vuataz a décrit Frank Jotterand comme un « homme d'action et réaction, arpenteur des questions de politique culturelle, infatigable, intellectuel de campagne, (ayant) ancré son œuvre, essentiellement publiée sur papier journal, dans le meilleur de la culture populaire et l'exigence de la nouveauté», Daniel Vuataz souligne plus loin « (...) Force est de constater que nombreux sont les ponts culturels ouverts par la génération de Jotterand (...) »

- Deuxièmement et toujours en tant que journaliste et écrivain, il n'a eu de cesse de promouvoir et de faire rayonner sa ville, son canton et son pays bien au-delà des frontières, devenant comme l'écrit Vuataz « l'un de ces "Suisse par excellence" qui (...) les pieds dans la boue et la tête dans les étoiles, (...) a parlé haut et fort du monde, de son pays et de sa région. » En annexe, « promenade aubonnoise » publiée le 27 août 1947 dans la *Gazette de Lausanne* témoigne avec rythme, humour et poésie de ce désir de Franck Jotterand de vouloir partager l'image de sa ville avec les lecteurs de sa région et de son canton.

- Troisièmement, en tant que journaliste engagé comme déjà évoqué, il a participé à la mise en place et au regroupement des principaux organes culturels suisses (p.ex. la Commission Clottu, la création de l'Office fédéral de la Culture) et a également rêvé d'un Centre culturel suisse à Paris qui a vu le jour en 1985.

C'est pour toutes ces raisons que notre collectivité se doit de saluer Franck Jotterand. De plus, trois faits coïncidents rendent aujourd'hui l'octroi d'une distinction plus souhaitable encore. Premièrement, la parution récente du livre de Daniel Vuataz qui a non seulement pour vertu de faire renaître les écrits de Franck, mais met en lumière un parcours resté trop ignoré, un nom trop confidentiel, et des idées trop peu reprises. Deuxièmement, le don au Canton de Vaud d'une partie des archives sur Franck Jotterand par sa famille. Enfin, troisièmement et de manière plus anecdotique, Frank Jotterand aurait eu 90 ans le 28 janvier de cette année.

4) Vœux :

Comme nous l'a confié Sébastien Jotterand, la phrase qu'il préférerait de son père est qu'« il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour. » Dans ce même esprit, pour preuve de reconnaissance envers Franck Jotterand, la commission souhaiterait qu'une plaque commémorative soit placée sur la maison de la Grande Rue qui l'a vu naître. Enfin, si une place ou, plus approprié encore, une salle de spectacle devait voir le jour, nous proposons que cette dernière porte le nom de Franck Jotterand. Ce serait-là un bel honneur et une belle « preuve d'amour » pour le passionné de culture qu'il était.

¹ Daniel Vuataz, « *Toutes frontières ouvertes* », *Franck Jotterand et la Gazette littéraire, deux décennies d'engagement culturel en Suisse romande (1949-1972)*, Collection Paradigmes, Les Editions de l'Hèbe, mars 2013

5) Conclusions :

Dans ces conditions et persuadés que c'est traduire aussi les sentiments de nombreux Aubonnois et Aubonnoises à l'endroit de Monsieur Franck Jotterand, nous vous prions, à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs:

- vu le préavis no 7/13 relatif à l'octroi de la bourgeoisie d'honneur à titre posthume de la Ville d'Aubonne à Monsieur Franck Jotterand,
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

- décerne la bourgeoisie d'honneur à titre posthume à Monsieur Franck Jotterand.

Au nom de la commission, la rapporteuse
Catherine Zweifel

Aubonne, le 15 juin 2013

Annexe :

Promenade aubonnoise

A Séverine Bujard

Un tram bleu dans les vignes, le zigzag de l'auto postale, les hoquets d'un char lancé par les routes. Vous êtes à Aubonne, ville oubliée sous la verdure et les hortensias. Les seigneurs de jadis la courtisèrent, le comte de Gruyère pour elle fit des dettes, Tavernier la farda d'élégances orientales. Le fard a disparu. Il reste un visage frais avec des joues un peu trop rouges de campagnardes. La cité songe et s'allonge entre d'anciens châteaux et des rangs d'échalas.

Aubonne. C'est un portrait d'ancêtre dont seul subsiste le cadre. Des marronniers géants montent la garde autour d'un casino bancal. Un château sert – ô pléonasme – d'école et de prison. Des bureaux s'installent dans des manoirs cependant que s'égrène, dans la campagne, le rutilant rosaire des demeures seigneuriales. Trèvelin, Maison d'Aspre, Bougy-Villars. Des grilles dorées, des armoiries, des allées où s'engouffraient les fiacres et les chasses. Que de jets d'eau à sec, de volets clos, de pelouses piétinées par les vaches ! Au goulot des fontaines pleurent les nymphes d'autrefois.

Les Aubonnois sont heureux : ils ont un esprit large et un chemin de fer à voie étroite. Ils s'accourent à leurs fenêtres bariolées de géraniums et regardent passer les gens. Il en passe de moins en moins. Deux ou trois fois par jour klaxonne une voiture, les cous se tendent, les têtes se penchent, mais la voiture est couverte et l'on ne peut voir à l'intérieur. Les mains reprennent à regret le manche de la cuiller de bois, la cuiller tourne, les heures tournent, la confiture doucement mousse et le soleil va se coucher.

Avant-guerre, l'animation des rues touchait à la frénésie. Le Merle, marchand de primeurs, la Merluce, sa femme et le Merlot son chien tiraient de compagnie un char où s'éroulaient des montagnes de salades. Le Merle avait un nez en crête de coq et un collier d'ail au cou. Il embouchait une trompette, le chien se couchait deux minutes, la fanfare éclatait comme une tomate mûre, la Merluce portait un châle et des boucles à la tzigane. C'est le chien qui est mort le premier.

Les beaux jours ramenaient les nègres et les hirondelles. Elles rasaient les murs et nichaient sous les avant-toits. Les nègres tenaient toute la rue. Ils voituraient de riches marchands de cotonnades, souriaient aux filles et aux géraniums. Soudain l'averse resserrait leurs vestons autour de leurs corps étroits, leurs yeux s'arrondissaient sous la pluie, les hirondelles fusaient vers les avant-toits, transies. « Un nègre ne fait pas le printemps », soupiraient les bonnes femmes.

A tout propos sonnaient les cloches. Pour l'école, pour midi, pour le conseil communal, pour un mariage, pour dix heures, pour rien. La cloche claire des réveils, de l'enfance, le bourdon sombre des couvre-feux, les grelots des chevaux, la clochette affolée des chars des balayeurs, la symphonie en bronze majeur du dimanche. A grands coups de corde, les marguilliers rythmaient la vie, ses longs deuils et ses petits espoirs. Il suffisait pourtant de la sonnerie grêle du crieur public pour remplir d'émoi les ruelles.

On se pressait aux fenêtres, on interrompait d'un trottoir à l'autre des conversations commencées dès le matin. La Municipalité annonçait un nouvel impôt ? Un malheur allait-il arriver ? « La population est avisée que... » C'était le passage d'un camion d'abricots. Les ménagères gloussaient, rassurées, et s'affairaient sur les places, des paniers plein les bras.

L'usine aurait secoué la ville de clameurs, de turbines, de dancings, de trépidations. Aubonne a préféré les fleurs. On en a mis partout. Le chef de gare arrose ses pois de senteur, le préfet taille ses aubépines, l'agent de police chasse le puceron. Chaque fenêtre a son visage mais aussi son parfum. Les plantes grimpantes s'accrochent aux poteaux électriques. Lorsqu'il y a un court-circuit, chacun se dit : « Ce sont les capucines ». Et dans les soirs de mai les amoureux chavirent, étourdis de bonheur et d'odeur de lilas.

Autour de la ville, la rivière coule et le temps fuit. Les vigneron bleus de l'aurore frôlent ses murs avec douceur. Les chars la revêtiront d'herbe fraîche, de marguerites, de boutons d'or. Il y aura le silence de midi, la torpeur, les stores jaunies des boutiques, les volets refermés sur les siestes, puis l'éclatement des fouets, les cris, le bruit des sabots glissant sur l'asphalte, et les chevaux traînant dans les rues la robe étincelante des moissons. Vers huit heures, balançant leurs hottes, les vigneron couleur du soir.

Franck Jotterand, Gazette de Lausanne, 29 août 1947